

Conseil communal du 2 février 2015

Interpellation concernant Edicule commercial « Jetée du port »

Nous avons bien reçu l'information fin janvier concernant l'animation à Rive.

Il y a plusieurs rumeurs qui courent concernant l'édicule « Jetée du Port ».

Afin de pouvoir les faire taire ou pour le moins éclairer tout le monde à ce sujet voici quelques questions :

Est il vrai que l'adjudicataire avait proposé un cabanon acheté en France et que celui-ci avait été préalablement approuvé par la municipalité ?

Pourquoi la municipalité a, par la suite, demandé de modifier ce cabanon ?

Toujours selon les rumeurs, il semblerait que ce cabanon a été grandement transformé dans les locaux de la voirie et par leur personnel, sans frais pour l'adjudicataire, tous comme les installations électriques, et conduites d'eau puisque ce cabanon a été déplacé de quelques mètres par rapport à l'emplacement de la trinquette à tonton qui avait fait ces mêmes installations en son temps pour son exploitation.

La trinquette à Tonton souffre aussi de quelques rumeurs. Evacuée mi.mars 2014, pouvez vous nous dire qui a payé les frais de cette évacuation, où est elle aujourd'hui ? et pour finir, malgré plusieurs courriers envoyés à la municipalité, le propriétaire se trouve, à ce jour, bien en peine:

1. Pouvoir le récupérer
2. Avoir, ne serait-ce qu'une réponse à ses multiples courriers.

Qu'en est-il, donc, de ces « rumeurs » ?

Sont elles avérées, et si c'est le cas Pourquoi ?

30.1.2015